



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

“France Impact” : un label d’Etat pour accompagner les entreprises qui participent au rayonnement international de la France

Paris, le jeudi 17 décembre 2020

Au moment où la crise met en exergue leur importance pour le rayonnement international de la France et leurs difficultés socio-économiques, la députée de la 11^e circonscription des Français établis hors de France veut améliorer l’accompagnement des entrepreneurs français à l’étranger

Avec 12 collègues députés de la majorité et après 2 ans de travail avec les acteurs de la présence économique française dans le monde, la députée LREM de la 11^e circonscription des Français établis hors de France (49 pays d’Asie, d’Océanie et d’Europe orientale) **Anne GENETET dépose une proposition de loi visant à créer un label d’État, “France Impact”, pour améliorer l’accompagnement des entreprises créées ou conduites par des Français établis à l’étranger qui participent au rayonnement international de la France**, et contribuer ainsi à la promotion des intérêts économiques français à travers le monde.

Des acteurs importants en souffrance

Au-delà des filiales d’entreprises françaises, **les entreprises de droit étranger en lien étroit avec la France sont la pierre angulaire de la présence française à travers le monde**. Ambassadrices de la marque France et relais des PME exportatrices, elles servent le rayonnement français au double sens d’influence et d’attractivité. Elles promeuvent les entreprises, les produits, les services, la culture et l’image de la France, tout en créant de la valeur, ainsi que des emplois directs et indirects, sur le territoire national.

Or, **la crise sanitaire mondiale de 2020 met tout à la fois en exergue l’importance des entrepreneurs français à l’étranger pour le rayonnement international de la France et les difficultés socio-économiques qu’ils rencontrent**, et parfois peinent à surmonter, du fait de cette même crise, alors qu’ils ne disposent souvent d’aucune aide de la part de leur État de résidence, des assureurs ou des structures locales. Et ce tandis que la balance commerciale

Anne GENETET est députée de la 11^e circonscription des Français établis hors de France (49 pays d’Asie, d’Océanie et d’Europe orientale) et porte-parole du groupe parlementaire LREM à l’Assemblée nationale. Membre de la Commission des affaires étrangères, elle préside le groupe d’amitié France-Iran. Médecin de formation, elle est membre de l’Office parlementaire d’évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) et membre de la Mission d’information sur l’impact, la gestion et les conséquences de l’épidémie de Covid 19.



française reste très dégradée.

Un label pour les identifier et les aider

La proposition de loi vise donc à **créer un label d'État, "France Impact", pour faciliter l'identification de ces entreprises de droit étranger qui participent au rayonnement international de la France, afin qu'elles puissent gagner en reconnaissance, en visibilité et en soutien.** Cette identification doit notamment leur permettre d'être contactées lors des visites officielles, de faire partie des appels d'offres organisés par la France, d'avoir un contact direct avec les institutions françaises, de disposer plus facilement d'aides au financement de la part d'opérateurs français, de faire partie des mécanismes français de l'emploi, ainsi que d'intégrer un réseau d'entreprises relié aux Chambres de Commerce Françaises.

Rattaché au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, décerné par les ambassadeurs de France en poste à l'étranger, le label "France Impact" sera attribué selon des critères définis par décret en Conseil des ministres. Il fera ainsi des entreprises labellisées un outil d'influence exceptionnel pour la France, au-delà des seuls grands groupes français et de leurs filiales.

Anne GENETET est députée de la 11e circonscription des Français établis hors de France (49 pays d'Asie, d'Océanie et d'Europe orientale) et porte-parole du groupe parlementaire LREM à l'Assemblée nationale. Membre de la Commission des affaires étrangères, elle préside le groupe d'amitié France-Iran. Médecin de formation, elle est membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) et membre de la Mission d'information sur l'impact, la gestion et les conséquences de l'épidémie de Covid 19.

Contact presse : Nicolas MARTIN-LALANDE, +33 6 81 27 91 89, nml@impulsoconseil.com.